

Communiqué de presse

La Ville d'Orléans, Orléans Métropole et la Banque des Territoires renforcent leur partenariat en faveur de la transition écologique et énergétique et du développement urbain

Orléans, le 11 mars 2019

Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé une convention de partenariat en faveur de deux objectifs emblématiques pour le territoire métropolitain : le schéma directeur de l'énergie et de l'efficacité énergétique d'Orléans Métropole et le développement de l'ensemble immobilier d'activités économiques « César Franck » dans le quartier de l'Argonne à Orléans.

Le schéma directeur du Plan Climat-Energie Territorial d'Orléans Métropole a été validé en Conseil métropolitain le 25 janvier dernier. L'élaboration d'un schéma directeur de l'énergie est l'une de ses composantes essentielles. Il structurera le volet « énergie » de la Métropole selon quatre axes :

- la production et la programmation d'énergie renouvelable et de récupération ;
- la maîtrise de la demande en énergie ;
- la distribution locale d'énergie ;
- les liens à tisser entre aménagement et énergies.

La Banque des Territoires s'engage à participer au financement de ce schéma directeur à hauteur de 40 000 euros et pourra également accompagner Orléans Métropole dans la mise en place de solutions de financement innovantes.

Par ailleurs, le quartier de l'Argonne, à Orléans, a fait l'objet d'importants investissements dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine. La rénovation de ses nombreux logements et équipements témoigne d'un réel renouveau de ce quartier proche du centre-ville. La ville d'Orléans et Orléans Métropole souhaitent engager une nouvelle dynamique. Elles proposent :

- des logements avec un parcours résidentiel ;
- un cadre de vie de qualité ;
- un développement économique et une offre de services au cœur du quartier ;
- une performance énergétique ambitieuse ;
- une mobilité plus facile pour décroisonner le quartier.

La Banque des Territoires soutient aujourd'hui l'émergence du projet d'aménagement « César Franck », situé à proximité immédiate du centre commercial. Cet ensemble immobilier devrait abriter des commerces, des bureaux et un incubateur pour les entreprises du numérique. A ce titre, la Banque des Territoires co-finance une étude à hauteur de 9 300 €. Elle sera destinée à structurer le montage juridique et économique du projet. La Banque des Territoires étudie également la possibilité d'investir en fonds propres dans le portage de cet actif.

La Banque des Territoires est co-actionnaire de la SA Stuart Commercial à hauteur de 35,5%. Elle a ainsi déjà contribué à la restructuration du centre commercial, à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire et à celle d'un équipement culturel et sportif, « l'Argonaute ». Elle accompagne la réalisation des projets des collectivités locales et des bailleurs sociaux en faveur de territoires plus attractifs, inclusifs et durables.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Valérie FOURAGE : 02 38 79 18 23 - valerie.fourage@caissedesdepots.fr

Orléans Métropole & Mairie d'Orléans

Julie BARBIER : 02 38 79 29 63 – julie.barbier@orleans-metropole.fr